

TALLENDEMAG

N° 24 — Septembre 2026

DOSSIERS

- PLUI
- COMMISSIONS MUNICIPALES
ET COMMUNAUTAIRES

VIVRE À TALLENDE

- ÉCOLES
- ASSOCIATIONS



SOMMAIRE

› Budget	3
› Dossier	
- une nouvelle équipe municipale	4-5
- l'intercommunalité, des services solidaires	6
- syndicats intercommunaux	7
› Actualités Tallendaises	8-11
› Dossier	
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	12-13
› Écoles	14-15
› Vie communale	16
› Associations	17-21
› État civil	22
› Vie communale	22-23

MAIRIE DE TALLENDE

7, impasse de la Mairie - 63450 Tallende

04 73 39 78 78

accueil.mairie@tallende.fr

www.tallende.fr | tallendeinfo

› Horaires d'ouverture :

Lundi de 10h à 12h

Mercredi de 16h à 18h30

Vendredi de 10h à 12h



Ne ratez aucune infos en
recevant la newsletter

TALLENDEINFO

abonnez-vous depuis la page
d'accueil du site **www.tallende.fr**

Notez les nouvelles adresses mail
de la mairie :

Garderie : periscolaire@tallende.fr

Cantine : cantine@tallende.fr

Mail générique :

accueil.mairie@tallende.fr

BULLETIN MUNICIPAL - SEPTEMBRE 2026

Directeur de publication : Eric Brun • Crédit photos : mairie,
écoles, associations • Équipe de rédaction : les élus et
associations • Responsable de communication : Christelle
Gibeau • Conception et impression : Imprimerie Decombat
• Dépôt légal : septembre 2026 • N° ISSN : En cours



ERIC BRUN

Maire de Tallende

Vice-président de Mond'Arverne Communauté

Chères Tallendaises, chers Tallendais,

C'est avec beaucoup de gratitude et de détermination que je m'adresse à vous dans ce premier numéro du **Tallende Mag** de ce nouveau mandat municipal.

Je tiens tout d'abord à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous m'avez une nouvelle fois accordée en me renouvelant votre soutien pour un troisième mandat de maire de Tallende. Cette confiance m'honore et m'engage. Je remercie également l'ensemble de mon équipe municipale, composée d'élus motivés et investis, qui s'est immédiatement mise au travail au service de notre commune.

Je souhaite également partager avec vous une satisfaction personnelle. À la suite de l'élection d'Antoine Desforges, maire de Vic-le-Comte, à la présidence de Mond'Arverne Communauté, celui-ci m'a fait l'honneur de me confier les fonctions de **5^e vice-président, en charge des travaux, du patrimoine et de l'accessibilité**. C'est une responsabilité importante que j'exercerai avec la même implication et la même volonté de défendre les intérêts de notre territoire et de notre commune.

Cet été a également été marqué par un épisode de canicule particulièrement intense. Je tiens à saluer le civisme de chacun ainsi que l'engagement des agents

municipaux, des élus et de tous ceux qui sont restés mobilisés durant cette période. J'adresse également une pensée toute particulière aux personnes les plus fragiles, pour lesquelles ces fortes chaleurs ont été particulièrement éprouvantes.

La nouvelle équipe municipale a désormais pris ses marques. Les différentes commissions municipales sont pleinement engagées dans leurs travaux, tandis que les représentants de la commune ont été désignés au sein des commissions intercommunales et des différents syndicats. Cette organisation est essentielle pour poursuivre les projets engagés et préparer ceux à venir.

Vous découvrirez également dans ce numéro une petite nouveauté : **Tallou**, un sympathique personnage qui fera désormais son apparition au fil des pages pour illustrer certaines rubriques et accompagner la lecture du **Tallende Mag** avec une touche de convivialité.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite une excellente rentrée à toutes et à tous. Qu'elle soit synonyme de réussite, de sérénité et de beaux projets, tant sur le plan personnel que professionnel ou associatif.

Très bonne lecture de votre **Tallende Mag**.

JE ME PRÉSENTE, JE SUIS TALLOU !

Je suis un animal bizarre mais si vous regardez bien vous retrouverez en moi 3 animaux présents dans la faune tallendaise...

Vous avez trouvé ? Je ne vous laisse pas languir plus longtemps : je suis un mélange d'un écureuil, d'un raton laveur et d'un renard !

Je vous accompagnerai au fil des pages du Tallende Mag, pour vous donner des astuces, vous alerter et jouer avec vous !

Bonne lecture.



FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement correspond à la vie quotidienne des services de la commune.

DÉPENSES ➔ **1 057 840 €**



Fournitures courantes, EDF, eau...



Contrats divers, assurances, voirie...



Frais de personnel, indemnités des élus...



Syndicats : SIEG, pompiers...



Intérêts, emprunts et autres dettes

RECETTES ➔ **1 346 414 €**



Produits de services, cantines, garderie...



Impôts directs, TF, TH, pylônes



Dotation de l'État



Revenus d'immeuble, remboursement communauté de communes, entretien...

RÉSULTAT 2025 : 288 574 €

RÉSULTAT NET FONCTIONNEMENT

Report N-1 (2024)	+	+ 300 000 €
Résultat 2025		+ 288 574 €
RÉSULTAT NET		+ 588 574 €

INVESTISSEMENTS

La section investissements correspond au patrimoine de la commune.

DÉPENSES ➔ **1 882 972 €**



Travaux, bâtiments...



Acquisition de matériel, d'immeubles



Annuité du capital des emprunts



Factures de matériel

RECETTES ➔ **2 127 183 €**



Excédent de fonctionnement N-1 de l'année 2024



FCTVA N-2 Récupération de la TVA 2022



Subventions aux travaux d'investissements



Dotation d'équipements



Emprunts

RÉSULTAT 2025 : 244 211 €

RÉSULTAT NET INVESTISSEMENTS

Report N-1 (2024)	+	- 405 616 €
Résultat 2025		+ 244 211 €
RÉSULTAT NET		- 161 405 €

RÉSULTAT GLOBAL NET : 427 170 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2025, qui confirme une gestion saine et rigoureuse des finances communales.

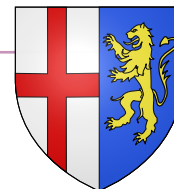
La section de fonctionnement enregistre **1 346 414 € de recettes** pour **1 057 840 € de dépenses**, soit un excédent de **288 574 €**. Avec le report de l'exercice précédent, le résultat net de fonctionnement atteint **588 574 €**.

En investissement, la commune a poursuivi ses efforts en faveur de son patrimoine avec **1 882 972 € de dépenses**, principalement consacrées aux travaux, aux bâtiments et aux équipements. Les recettes d'investissement s'élèvent à **2 127 183 €**, dégageant un excédent de **244 211 €**. Après prise en compte du report antérieur, le résultat net de la section d'investissement est de **-161 405 €**,

en raison des importants investissements réalisés ces dernières années.

Au final, le **résultat global net** de la commune s'établit à **427 170 €**, témoignant d'une situation financière solide qui permet de poursuivre les projets d'équipement tout en préservant les équilibres budgétaires. Cette gestion responsable constitue un atout pour préparer les investissements à venir sans remettre en cause la qualité des services rendus aux habitants.





UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

À la suite de l'installation du nouveau Conseil municipal, les élus ont été désignés au sein des différentes commissions communales. Ces commissions, composées de conseillers municipaux, constituent un maillon essentiel du fonctionnement de notre collectivité. Elles permettent d'étudier les dossiers en profondeur, de préparer les projets qui seront ensuite soumis au Conseil municipal et de mener une réflexion collective sur les enjeux de la commune.

Chaque commission intervient dans un domaine spécifique : finances, urbanisme, travaux, environnement, vie scolaire, jeunesse, vie associative, communication, culture, action sociale ou encore sécurité. Les élus y mettent leurs compétences, leur expérience et leur engagement au service de l'intérêt général afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.



Éric BRUN

Maire
Vice-Président
Mond'Arverne Communauté
Préside de droit l'ensemble
des commissions

Philippe BONNET



1^{er} adjoint
en charge
des travaux,
bâtiments
communaux
et sécurité
Réfèrent
Centre
commercial
Commission
Travaux

**GESTION DE LA COMMISSION
TRAVAUX**

*Commissions communales :
CAO suppléant, urbanisme.*

Cécile CHARREIRE



2^e adjointe
en charge
des affaires
sociales et
commémora-
tions
Enfance/
Jeunesse

**GESTION DE LA COMMISSION
ENFANCE, JEUNESSE
ET SOLIDARITÉ**

Jean-Luc HELBERT



3^e adjoint
en charge des
réseaux de la
voirie et de
l'accessibilité

**GESTION DE LA COMMISSION
RÉSEAUX - VOIRIE**

*Commissions communales :
travaux, CAO suppléant.*

Christelle GIBEAU



4^e adjointe
en charge
des affaires
scolaires
et de la
communication

**GESTION DES COMMISSIONS
AFFAIRES SCOLAIRES
ET COMMUNICATION**

Benoît NAUTRE



**Conseiller
délégué
aux
finances
et au cadre
de vie**

**GESTION DES COMMISSIONS
FINANCES ET CADRE DE VIE**

*Commissions communales : CAO titulaire,
enfance, jeunesse et solidarité.*

Delphine AUCLAIR



**Conseillère
déléguée
aux
associations
et à la
culture**

**GESTION DE LA COMMISSION
VIE ASSOCIATIVE**

*Commission communale :
communication.*

Jean-Philippe COSTET



**Conseiller
délégué à
l'urbanisme**

**GESTION DE LA COMMISSION
URBANISME**

Commissions communales :
communication, travaux.

Sandrine BRUGIERE



**Conseillère
municipale**
Commissions
municipales :
**Vie associative,
CCAS.**

Guillaume RAYNAUD



**Conseiller
municipal**
Commissions
municipales :
**Travaux,
urbanisme.**

Audrey FAVROT



**Conseillère
municipale**
Commissions
municipales :
**communication,
urbanisme,
finances, affaires
scolaires et CAO
suppléante.**

Mickaël VEY



**Conseiller
municipal**
Commission
municipale :
**cadre de vie et
environnement.**

Marie-Laure PORTRAT



**Conseillère
municipale**
Commissions
municipales :
**CCAS, vie
associative.**

Vincent SOEIRO



**Conseiller
municipal**
Commissions
municipales :
**communication
et cadre de vie et
environnement.**

Christelle CABASSUD



**Conseillère
municipale**
Commissions
municipales :
**affaires
scolaires, vie
associative
et CCAS.**

Olivier LAVARENNE



**Conseiller
municipal**
Commissions
municipales :
**travaux,
urbanisme,
CAO titulaire.**

Nathalie ROIRON



**Conseillère
municipale**
Commissions
municipales :
**travaux,
CAO titulaire.**

Philippe PRUNELLE



**Conseiller
municipal**
Commissions
municipales :
**travaux, cadre
de vie et
environnement.
Correspondant
défense.**

Tiphanie COUTAREL



**Conseillère
municipale**
Commissions
municipales :
**CCAS, enfance,
jeunesse et
solidarité.**

L'INTERCOMMUNALITÉ, DES SERVICES SOLIDAIRES



En parallèle de leur engagement au sein des commissions communales, plusieurs élus représentent également la commune de Tallende dans les différentes instances intercommunales et syndicats. Qu'il s'agisse de Mond'Arverne Communauté ou des syndicats intervenant dans des domaines tels que l'eau, l'assainissement, les déchets, l'énergie, les mobilités ou encore la gestion de certains équipements publics, ces désignations permettent à la commune de faire entendre sa voix et de défendre les intérêts des Tallendais.

Cette représentation est essentielle pour assurer un suivi des projets menés à l'échelle du territoire, favoriser la coopération entre les collectivités et participer aux décisions qui façonnent notre cadre de vie. Les élus s'investissent pleinement dans ces différentes instances afin de porter les projets de Tallende, développer les partenariats et contribuer au dynamisme de notre territoire.

Éric BRUN



**Vice-Président
Mond'Arverne
Communauté**
en charge des
travaux, du
patrimoine et de
l'accessibilité

Cécile CHARREIRE



**Conseillère
communautaire**
Vice-présidente CIAS

Pour bien d'autres services, Tallende est adhérente à **Mond'Arverne Communauté**. Constituant un territoire de 40 000 habitants, cette intercommunalité est située aux portes à la fois de l'agglomération clermontoise et du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

De nombreuses compétences lui sont déléguées. Elle est composée de 27 communes. Pour chacune d'entre elles, des commissions de travail thématiques ont été mises en place afin d'étudier et de proposer des orientations et des actions. Les élus de Tallende y participent pleinement.

Éric BRUN et **Cécile CHARREIRE** représentent Tallende au conseil communautaire ; d'autres élus sont membres des commissions :

- **Transversalité :**
Philippe BONNET (titulaire) - Benoît NAUTRE (suppléant)
- **Lien social :**
Cécile CHARREIRE (titulaire) - Delphine AUCLAIR (suppléante)
- **Rayonnement territorial :**
Mickaël VEY (titulaire) - Christelle CABASSUD (suppléante)
- **Aménagement du territoire :**
Audrey FAVROT (titulaire) - Guillaume Raynaud (suppléant)
- **Transition écologique :**
Jean-Luc HELBERT (titulaire) - Nathalie ROIRON (suppléante)

Représentants de Mond'Arverne dans les différents syndicats :

- **SME : compétence eau**
Jean-Luc HELBERT (titulaire) - Olivier LAVARENNE (suppléant)
- **SMVVA : compétence GEMAPI**
Benoît NAUTRE (suppléant)
- **SICTOM DES COUZES :**
HELBERT Jean-Luc - Benoît NAUTRE (titulaires)
Olivier LAVARENNE - Jean-Philippe COSTET (suppléants)

- **TE 63 :**
Éric BRUN (titulaire)
- **SETA** (Syndicat d'études et d'aménagement touristique) :
Philippe PRUNELLE (suppléant)
- **PETR** du Grand Clermont :
Éric BRUN (suppléant)
- **SPL** : Clermont Auvergne Volcans :
Éric BRUN (titulaire pour les marchés publics et les appels d'offres)
- **CIAS :**
Cécile CHARREIRE (administrateur collège 1)
- **Commission intercommunale pour l'accessibilité :**
Jean-Philippe COSTET
- **Commission des impôts :**
Éric BRUN (suppléant)



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Centre de secours de St-Amant-Tallende

COMITÉ DE CENTRE

Éric BRUN, titulaire

Philippe BONNET, suppléant

Syndicat mixte de l'eau de la région d'Issoire

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

(facturation, relevé des compteurs d'eau et réseau)

Jean-Luc HELBERT, titulaire

Olivier LAVARENNE, suppléant

TE 63

ÉLECTRICITÉ

Propriété du réseau public d'électricité moyenne tension et basse tension

Philippe BONNET, titulaire

Jean-Philippe COSTET, suppléant

SICTOM des Couzes

COLLECTE DES DÉCHETS

Jean-Luc HELBERT, titulaire

Olivier LAVARENNE, suppléant

Syndicat du bois de l'Aumône

GESTION DE LA DÉCHETTERIE

Syndicat Intercommunal de gestion du collège Jean Rostand

GESTION DES TRANSPORTS SCOLAIRES ET DE LA SALLE DES SPORTS

Christelle GIBEAU, titulaire

Sandrine BRUGIERE, titulaire,

Marie-Laure PORTRAT, suppléante,

Delphine AUCLAIR, suppléante

Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon

Eaux Usées - RIVIÈRES

Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants de la Veyre et de l'Auzon, gestion de l'assainissement

Jean-Luc HELBERT, titulaire

Jean-Philippe COSTET, suppléant

TRAVAUX



TRAVAUX DE VOIRIE

D'importants travaux ont été réalisés route de Clermont, au niveau de l'intersection avec la rue du Chancel, afin de reprendre les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées. Le montant total de l'opération s'élève à 27 771 €.

Ces aménagements ont pour objectif d'améliorer et de fluidifier l'écoulement des deux réseaux vers le collecteur principal, garantissant ainsi un meilleur fonctionnement des infrastructures.



TRAVAUX PAYSAGER RD8 MONUMENT AUX MORTS ROUTE DE VEYRE

Les travaux d'aménagement paysager de la route départementale, du monument aux morts ainsi que de la route de Veyre viennent de s'achever. Cette opération a permis de végétaliser et d'embellir cette entrée de notre village grâce à la plantation d'arbres, de vivaces et d'arbustes soigneusement sélectionnés.

Au-delà de l'aspect esthétique, ces aménagements contribuent à offrir un cadre de vie plus agréable et plus accueillant pour les habitants comme pour les visiteurs, tout en mettant en valeur notre patrimoine communal.

Le montant total de cette opération s'élève à 20 593 €.



FIN DU CHANTIER RUE DU CHÂTEAU D'EAU

Les travaux de modernisation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales de la rue du Château d'Eau sont désormais finalisés.

Ce qui a été réalisé :

- *Modernisation de l'assainissement* : les anciennes canalisations d'eaux usées ont été remplacées pour garantir un acheminement plus fiable et sécurisé.
- *Gestion des eaux de pluie* : le nouveau

réseau permet désormais de mieux canaliser le ruissellement lors des fortes précipitations.

- *Mise en séparatif* : la distinction stricte entre eaux usées et eaux pluviales est désormais opérationnelle, protégeant ainsi notre environnement.



Budget et financement :

Coût total de l'opération : 393 460 €.

Partenaires : ces travaux structurels majeurs ont été réalisés avec le soutien du SMVVA.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des Tallendais, et tout particulièrement les riverains de la rue du Château d'Eau, pour leur patience tout au long de cette période de transition.



TRAVAUX



PATRIMOINE

Dans le cadre de la valorisation et de la rénovation du patrimoine communal, des travaux ont été réalisés sur l'oratoire Saint-Joseph ainsi que sur le soubassement du mur de l'église, avec une reprise des enduits.

Ces interventions ont été effectuées par l'équipe de réinsertion de l'association ASEVE, pour un montant total de 2 000 €.



RENFORCEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE

Afin de préserver durablement la voirie communale, le **Conseil départemental** est intervenu pour consolider une portion de berge fragilisée par l'érosion de la rivière. Depuis plusieurs années, le cours d'eau creusait progressivement la berge, mettant en péril la stabilité de la route située à proximité.

Les travaux ont consisté à réaliser un **renforcement par enrochement**, permettant de sécuriser les lieux et de protéger durablement les infrastructures.

Le montant de cette opération, **entièrement financée par le Conseil départemental**, s'élève à **20 000 €**.

La municipalité remercie le **Conseil départemental du Puy-de-Dôme** pour son soutien et son engagement aux côtés de la commune.

LAVOIR

Comme chaque année, les agents des services techniques municipaux ont procédé au nettoyage du **lavoir des Neuf Fontaines**, un élément emblématique du patrimoine de notre commune. Cet entretien régulier permet de préserver ce lieu chargé d'histoire et de maintenir la qualité de son environnement.

Malgré les épisodes de sécheresse que connaît notre territoire ces dernières années, les sources des Neuf Fontaines continuent de couler sans interruption, un phénomène remarquable qui perdure depuis des décennies et qui fait la richesse de ce site naturel. Un patrimoine précieux que la commune veille à entretenir et à préserver pour les générations futures.



Suite aux orages du mois de juillet, D'IMPORTANTES DYSFONCTIONNEMENTS ET DÉGÂTS SUR LA CHAUSSÉE ONT ÉTÉ CONSTATÉS DANS LA RUE DU CHANCEL.

Les services techniques ont immédiatement procédé à des vérifications. Les investigations ont révélé qu'un rejet sauvage et strictement interdit de résidus de béton (vraisemblablement lié au rinçage d'une cuve de toupie) a été effectué directement dans le réseau d'eaux pluviales. Ce béton a durci, obstruant totalement la canalisation et empêchant l'évacuation normale des eaux de pluie et provoquant l'inondation et la dégradation de la rue.

La municipalité déplore cet acte d'incivilité grave, le coût des réparations de 4 500 €, impacte directement le budget de notre collectivité.



TRAVAUX



SALLE DE MUSIQUE

La salle de musique a fait l'objet d'une rénovation complète, du sol au plafond, réalisée par les services techniques municipaux, pour un coût total de 1 700 €.

Les travaux ont permis la pose d'un parquet, la remise en peinture des murs et du plafond, ainsi que le remplacement des luminaires par un éclairage LED, offrant ainsi un espace plus moderne, chaleureux et fonctionnel.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : RÉFECTION DES MARQUAGES AU SOL

Dans le cadre de son programme annuel d'entretien de la voirie, la commune a fait réaliser la réfection de l'ensemble des **marquages routiers** par une entreprise spécialisée. Ces travaux concernent notamment les passages piétons, les lignes de signalisation, les places de stationnement et les différents marquages de sécurité.

Cette opération représente un investissement de **16 196 €**. Elle contribue à améliorer la visibilité de la signalisation, à renforcer la sécurité des **automobilistes, des cyclistes et des piétons**, tout en garantissant des conditions de circulation plus sûres sur l'ensemble de la commune.



ENTRETIEN

Thomas et son équipe des services techniques veillent quotidiennement à l'entretien de notre village.



TRAVAUX



SKATE PARK

Face au skate-parc, un coin de lecture a été aménagé qui invite à la détente sous la fraîcheur des arbres.

Les œuvres graphiques ont été réalisées par Thomas.



UNE TONTE INACHEVÉE ?

Rassurez-vous, les tracteurs fonctionnent parfaitement !

Les zones non tondues sont un choix assumé. Elles offrent le gîte et le couvert à toute une petite faune et permettent aux fleurs sauvages de s'épanouir.

Un peu moins de tonte, beaucoup plus de biodiversité.



RUE DE TALLAGNAT : UN CHANTIER D'ENVERGURE POUR SÉCURISER ET EMBELLIR L'ENTRÉE DU VILLAGE



Le **Conseil départemental du Puy-de-Dôme** a engagé un important chantier de rénovation **route de Tallagnat**, visant à améliorer durablement la sécurité et l'aménagement de cette entrée de village.

Les travaux comprennent la **reprise complète du mur de soutènement** situé en bordure de voirie, la **pose d'un garde-corps** afin de renforcer la sécurité des usagers tout en valorisant l'esthétique du site, la **réfection intégrale du trottoir**, ainsi que le



renouvellement de la chaussée, depuis les feux tricolores jusqu'à la sortie du village en direction de Saint-Amant-Tallende.

Cette opération représente un investissement de **160 000 €**, **entièrement financé par le Conseil départemental**.

La municipalité remercie le **Conseil départemental du Puy-de-Dôme** pour la réalisation de ces travaux structurants, qui contribuent à améliorer le cadre de vie et la sécurité de tous les usagers.

CROTTES DE CHIEN

En plus de souiller nos trottoirs et de dégager un désagréable fumet, les déjections de nos adorables toutous sont interdites sur la voie publique.



Elles compliquent également le travail des employés municipaux chargés de l'entretien des espaces verts. Un simple geste de civisme permet de préserver la propreté de la commune et le confort de chacun.

Conformément à l'article R. 633-6 du Code pénal, l'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende dont le montant peut atteindre 150 €.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Pour votre information, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé le 29/01/2026. Ce document est extrêmement utile pour élaborer vos demandes et vous aider à faire les bons choix (hauteurs, coloris, matières, obligations etc..). Vous pouvez accéder à ce document à l'adresse suivante sur le site de la mairie de Tallende : <https://www.tallende.fr>, rubrique Services, dossier PLUi.

QUELLES AUTORISATIONS SOLLICITER POUR QUEL PROJET ?

Toute construction nouvelle ou modification notable d'une construction existante doit respecter certaines règles, notamment celles fixées dans le document du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Afin de vérifier que le projet est conforme à la réglementation, il convient de déposer une demande auprès de la mairie. Selon les caractéristiques du projet, il peut s'agir d'une demande de permis d'aménager, d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable. La démolition partielle ou totale de bâtiments existants est pour sa part soumise à un permis de démolir qui peut être sollicité en même temps qu'un permis de construire ou d'aménager. L'autorisation pourra également donner lieu au calcul de la taxe d'aménagement due pour toute construction modifiant la surface de plancher. La demande doit être déposée en mairie ou adressée par courrier recommandé avec accusé de réception.

LA DEMANDE D'AUTORISATION LA PLUS CONNUE EST LE PERMIS DE CONSTRUIRE.

Il est requis pour tout projet de construction nouvelle, même sans fondation, de plus de 20 m². Cela concerne :

- la construction d'une maison individuelle (recours à un architecte obligatoire pour plus de 150 m²)
- l'agrandissement d'une maison individuelle, d'une véranda, d'un garage...
- l'installation d'une piscine (et abri de piscine le cas échéant) :
 - de + de 100 m² si le bassin est découvert
 - 10 à 100 m² si la piscine est couverte
- la pose d'un abri de jardin, d'une cabane
- l'aménagement d'un garage indépendant de la maison
- tout changement de destination du bâtiment avec modification de la structure porteuse et/ou de façade (commerce devenant une habitation par exemple)

- la reconstruction à l'identique d'un bâtiment (construit légalement) détruit ou démoli depuis moins de 10 ans.

Attention, les modifications d'un projet soumis à un permis de construire peuvent faire l'objet d'une validation par le biais d'un permis modificatif.

Dans les autres cas, le projet peut être soumis à déclaration préalable. C'est le cas pour :

- l'agrandissement d'une construction existante, par surélévation par exemple compris entre 20 et 40 m²
- la construction d'une annexe (abri de jardin, garage...) de surface comprise entre 5 et 20 m²
- le changement de destination du bâtiment, sans modification des structures porteuses ou façades : garage de plus de 5 m² transformé en pièce de vie, grange devenant lieu d'habitation, commerce transformé en logement...
- la modification de l'aspect extérieur (couleur des façades, des toitures, des volets) et/ou des tailles de fenêtres ou portes, ajout d'ouvertures...
- la pose ou modification d'une clôture
- l'installation d'une serre de surface comprise entre 5 et 2 000 m² (et de moins de 4 m de hauteur)
- l'installation d'une piscine de 10 à 100 m² de superficie de bassin (toute piscine doit cependant respecter les règles d'urbanisme, même si sa surface est inférieure à 10 m²)
- l'installation d'une caravane pendant plus de 3 mois par an dans son jardin
- l'installation de panneaux photovoltaïques, quelle que soit la surface.

se renseigner auprès
urbanisme
déclaration préalable
permis de construire
ation de garage en habitat
soit la superficie :
a préalable



photovoltaïques,
on préalable
gement de menuiseries
éalable

service urbanisme
m² :

déclaration préalable
permis de construire



Lorsque vous avez obtenu un permis ou une acceptation de votre déclaration préalable, il faut impérativement afficher votre autorisation aux yeux de tous sur un panneau de 80 cm minimum au carré qui restera en place durant la totalité de votre chantier.

À SAVOIR :

Durant les 60 premiers jours d'affichage, vos voisins peuvent contester votre autorisation.

Pour éviter cette éventuelle et désagréable situation, nous vous conseillons d'informer ces derniers avant de déposer votre demande.

ÉCOLE MATERNELLE



LA GRANDE LESSIVE

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, la Grande Lessive est une manifestation d'art participatif qui invite les élèves de la maternelle au lycée à réaliser, au cours d'une journée dédiée, une installation éphémère à partir d'une

invitation commune. Au mois de mars, les élèves ont pu aborder le jeu du "Je-nous" autour des vêtements.

Les élèves ont eu une nouvelle fois l'honneur de présenter leurs œuvres à leurs parents et aux tallendais et d'égayer la place de la Rippe.

LES 100 JOURS D'ÉCOLE : LES BASES DE LA NUMÉRATION DÈS LA MATERNELLE

Il s'agit de compter les jours d'école qui passent et chaque jour les enfants sont invités à rajouter une paille dans le pot. Ils sont amenés à comprendre qu'au bout de 10 jours il faut faire un paquet de 10 pailles pour pouvoir l'écrire en chiffres. Ils comprennent par les manipulations successives les bases de la numération.

Lors de la fête des 100 jours d'école, différents ateliers sont menés grâce à la participation des parents.



SECOURISME

Cette année encore, les élèves de CM2 ont pu bénéficier de la formation aux premiers secours offerte par la municipalité. L'occasion pour les élèves de rentrer en 6^{ème} avec un diplôme qui leur a été remis à la fin de l'année scolaire

Cette formation dispensée par un professionnel est toujours accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et d'assiduité par les élèves.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



FÊTE DE L'ÉCOLE

"Au pays des mots enchantés" : l'école élémentaire a offert un spectacle de fin d'année mardi 30 juin en slamant. L'intégralité des textes qui abordaient l'école, la famille, le respect de la nature et des animaux ont été écrits par les élèves, qui étaient accompagnés en musique par l'association Alternatives poésie.

Cette fin de journée a été marquée par les au revoir à Caroline MACHEBOEUF qui part à la retraite après de nombreuses années passées à enseigner le CP à plusieurs générations de tallendais.



À Tallende, chaque coup de main devient un souvenir d'enfant

Des crêpes vendues aux ateliers financés, du carnaval à la Fête des Enfants : l'APET, l'association des parents d'élèves de Tallende, revient sur une année où la mobilisation bénévole des familles s'est transformée en projets concrets pour les enfants. Rendez-vous en septembre pour écrire la suite, ensemble.

Une année de rendez-vous partagés

Ventes de crêpes, sapins et marché de Noël, chocolats de Pâques, distribution de plants potagers avec les Jardins de Tallende, carnaval, Fête des Enfants : l'année 2025-2026 a été rythmée par de nombreux moments de convivialité.

Ces rendez-vous ne sont pas une fin en soi. Chaque crêpe achetée, chaque sapin commandé alimente une même ambition : proposer aux enfants des expériences éducatives, culturelles et festives qu'ils n'oublieront pas.



Atelier premiers secours avec Les P'tits Héros : protéger, alerter, secourir.

Plus de 3 500 € reversés aux projets des enfants, grâce à vous

C'est le résultat direct de vos achats et de votre participation. Cette année, ils ont financé deux subventions versées directement aux écoles et une formation organisée par l'association :

1 800 €

École élémentaire (subvention)

Subvention versée à l'école élémentaire des 9 Fontaines pour un atelier slam : les mots, la voix et la confiance en soi.

1 300 €

École maternelle (subvention)

Subvention versée à l'école maternelle pour un atelier cirque : trois classes, deux représentations.

400 €

Formation premiers secours

Formation organisée et financée par l'APET avec Les P'tits Héros : protéger, alerter, secourir.



Le carnaval : déguisements, sourires... et une mascotte très entourée.

Fête des Enfants : le temps fort de l'année

Au printemps, le carnaval a offert un beau moment de fête aux enfants déguisés de la commune. Puis en juin, la seconde édition de la Fête des Enfants, près du skatepark, a consacré la fin d'année et les vacances : châteaux gonflables, jeux, animations (tir à l'arc...), musique, food truck... et beaucoup de rires. Une ambiance joyeuse et chaleureuse : exactement ce que nous cherchons à construire.



Fête des Enfants 2026, près du skatepark : deuxième édition, toujours plus de familles.

30 bénévoles, mille façons d'aider

Derrière chaque événement, une trentaine de bénévoles : des parents, mais aussi des conjoints et des proches, mobilisés selon leurs disponibilités. Préparer des crêpes, tenir un stand, installer ou ranger, rechercher des lots, relayer une information : chacun apporte ce qu'il peut, quand il peut. Et c'est précisément ce qui fait fonctionner l'ensemble.

Et vous, à la rentrée ?

Pour continuer, nous avons besoin de forces nouvelles : nul besoin de rejoindre le bureau ni d'être disponible toute l'année. Une heure sur un événement, un gâteau, une idée, un partage de publication : chaque petite participation compte. Parents, grands-parents, voisins, habitants : l'APET est ouverte à toutes celles et ceux qui ont envie de donner un peu de temps aux enfants de Tallende.

Envie de nous rejoindre ?

✉ ape.tallende@gmail.com

Facebook : [APET63](https://www.facebook.com/APET63)

Instagram : [@apet_ape_tallende](https://www.instagram.com/apet_ape_tallende)

Nous vous accueillerons avec plaisir dès la rentrée.

Merci. Rien de tout cela ne serait possible sans les familles et les habitants qui participent aux ventes et aux événements, les équipes enseignantes, la mairie de Tallende, les partenaires locaux, et toutes celles et ceux qui aident, parfois discrètement, tout au long de l'année.

À Tallende, chaque coup de main donné à l'APET devient, très concrètement, une expérience, une découverte ou un souvenir supplémentaire pour les enfants.



REPAS DES AÎNÉS

C'est dans une ambiance chaleureuse et festive contrastant avec les températures négatives que nos aînés se sont retrouvés en ce jour de la St-Valentin 2026 au Domaine du Marand.





COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Un temps pour se
souvenir.



CLUB DES 9 FONTAINES

Yoga, loto, gym, les lundis jeux, lecture à la carte, galette des rois, marche douce et rando, théâtre, le Club des Neuf Fontaines est toujours aussi actif !



CLUB CYNOTECHNIQUE



Fin mai, le Club Cynotechnique Tallendais a organisé pour ses adhérents une visite du Centre National d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie à Gramat dans le Lot.

Créé en 1945, ce centre enseigne 17 technicités autour de trois grandes familles que sont la recherche de personnes, de la matière et du mordant.

Le Club tallendais a pu assister à la simulation de maîtrise de délinquants armés, du refus d'appâts, de la recherche de stupéfiants, d'armes et d'explosifs.

Tout le monde a pu constater l'extrême complicité au sein du binôme maître et chien et le dévouement dont ils peuvent faire preuve. La devise est « Toi et Moi pour Eux ».

L'accueil a été excellent, et à l'issue de ces démonstrations, il a été répondu à toutes les questions avec un grand professionnalisme.



La journée s'est terminée par la visite du musée consacré aux héros chiens et gendarmes.

Tous les participants sont rentrés enchantés et pensent déjà à une prochaine visite en 2027.

Le nouveau projet du Club est de mettre en place la formation de chiens visiteurs pour les EHPAD, écoles et autres collectivités.

Le concours d'obéissance canine aura lieu encore cette année au Stade de Foot Samedi 17 et dimanche 18 octobre.



ÉCOLE DE DANSE

L'École de Danse de Tallende a réalisé son spectacle de fin d'année le samedi 27 juin.

Deux représentations se sont déroulées au Domaine du Marand de Saint-Amant-Tallende.

Le Cirque a pris possession de l'Auditorium. Entre funambules, clowns, magiciens, ou encore illusionnistes, les danses se sont enchaînées pour ravir les petits comme les grands.

Bravo aux 70 licenciés pour la réussite de ce beau spectacle et rendez-vous en septembre pour une nouvelle aventure artistique.





ASSOCIATION KINOMICHIVOLCANS

L'Association Kinomichivolcans a accueilli pour la première fois en Auvergne un stage national de Kinomichi.

Les 25 et 26 avril 2026, des pratiquants de Bordeaux, Paris, Pézenas, Limoges et Tallende se sont réunis au dojo pour deux journées intenses. Les 24 pratiquants ont approfondi de nouvelles techniques, à mains nues ou avec Jo et Bokken (bâton et sabre). Après la pratique, repas conviviaux et fromages auvergnats ont réjoui tout le monde.

Le Kinomichi, issu de l'Aïkido, est une voie d'origine martiale japonaise, un

art du mouvement qui développe la souplesse, l'ouverture au partenaire, la liberté du corps et du souffle. Cette



pratique libère progressivement l'énergie qui nous traverse, sans recherche de performance ou de combat. Accessible à tous, elle permet de développer à la fois le dynamisme et la détente.

Les cours, destinés aux adultes, ont lieu tous les mardis de 19h à 20h30 et les vendredis de 10h à 11h30 au dojo du stade Jean Tixier de Tallende.

L'accès aux cours est libre tout le mois de septembre à partir du mardi 15.

Contact : Brigitte LE JENTER
kinomichivolcans@gmail.com
ou tél. : 06 83 69 17 45.



COMITÉ DES FÊTES

Ce vendredi 3 juillet marquait la fin de l'année scolaire mais également le début des festivités de l'été pour les tallendais.

Le comité des fêtes a offert **une soirée latino** où certains ont pu s'initier à la batchata et autres danses latines sous les lumières colorées de la place de la Rippe.





L'EFCAT FÊTE SES 30 ANS ET POURSUIT SA BELLE DYNAMIQUE !



Issu de la fusion, en juin 1996, des clubs de Tallende et de Saint-Amant-Tallende, l'EFCAT célèbre cette année ses 30 ans. Depuis trois décennies, le club fait vivre le football local sur les terrains de Tallende et de Saint-Amant, en rassemblant ainsi des licenciés des communes voisines.

La saison 2025-2026 confirme cette dynamique avec 245 licenciés. Le club poursuit sa progression avec la création d'une troisième équipe seniors. L'équipe fanion évolue depuis cette saison en Régional 2 avec l'objectif du maintien, tandis que l'équipe réserve réalise un excellent parcours et vise la montée.

L'EFCAT continue d'investir dans la formation de ses éducateurs et arbitres, ainsi que dans la sécurité avec une formation aux premiers secours. L'école de football reste un pilier du club, offrant aux jeunes un cadre propice à l'apprentissage du football, du respect et de l'esprit d'équipe. Grâce à l'investissement des éducateurs et des bénévoles, les jeunes pousses de l'EFCAT continuent d'apprendre le football, mais aussi l'esprit d'équipe, le respect et le plaisir de jouer ensemble.

Plusieurs événements ont marqué cette année : la journée club en janvier, une soirée conviviale autour d'une truffade pour les jeunes en février, un stage de Pâques très apprécié, ainsi que les tournois jeunes des 8 et 9 mai qui ont réuni de nombreux participants dans une ambiance conviviale.

SATSC



UNE SAISON 2025-2026 PLEINE DE RÉUSSITE POUR NOTRE CLUB TOURNÉ VERS L'AVENIR !

Le rideau est tombé sur une magnifique saison 2025-2026, marquée par de nombreuses satisfactions sportives et humaines. Des plus jeunes aux seniors, toutes les catégories ont porté haut les couleurs du club, confirmant sa dynamique de progression et son ambition de continuer à grandir.

Tout au long de l'année, nos éducateurs, bénévoles et dirigeants ont œuvré avec passion pour offrir aux licenciés un cadre de pratique de qualité, où le plaisir, le respect et la progression restent les maîtres mots. Les résultats sportifs sont venus récompenser cet investissement collectif, avec de belles performances dans l'ensemble des catégories, mais aussi une excellente ambiance qui fait aujourd'hui la réputation du club.

Le football féminin connaît un formidable essor au sein du club. Afin de poursuivre cette belle dynamique, nous lançons dès aujourd'hui notre campagne de recrutement pour renforcer notre future équipe U15 féminine, destinée aux jeunes filles nées en 2012 et 2013. Les entraînements seront les mardis et jeudis de 18h à 19h15.



Le point d'orgue de cette année anniversaire a eu lieu le 26 juin au stade de Tallende avec la célébration des 30 ans du club, la diffusion du match de Coupe du monde France-Norvège et une soirée festive.

Le club remercie l'ensemble de ses bénévoles, éducateurs, arbitres, joueurs, parents, partenaires et collectivités pour leur engagement, indispensable à la réussite de cette belle aventure humaine et sportive.



Des séances d'essai sont proposées dès mardi 8 septembre afin de permettre à chacune de découvrir l'ambiance du club.

Cette saison réussie n'est qu'une étape. Grâce à l'engagement de tous nos licenciés, de nos bénévoles, de nos partenaires et des familles qui nous accompagnent, notre club poursuit sa croissance avec enthousiasme et prépare déjà l'avenir.

Nous vous donnons rendez-vous dès la reprise pour écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire.

Rejoignez-nous et faites partie de l'aventure !

Le recrutement est également ouvert pour toutes les filles nées à partir de 2021.

Pour tout renseignement ou pour participer à un essai, contactez Cécile au 06 26 05 27 38 ou sur l'adresse mail du club satsportingclub@gmail.com.



TENEZ-VOUS INFORMÉ !



- En consultant **le site internet tallende.fr**

Je peux consulter les actualités et les événements à venir, me renseigner sur ma commune, ses compétences, mes démarches administratives et les services proposés

- En m'inscrivant à **la lettre d'information T@llende letter** pour recevoir les actualités directement sur ma boîte mail

Je m'inscris sur le site internet de la commune à l'adresse <https://www.tallende.fr/tallende-letter>

- En utilisant **l'application CityAll** sur mon smartphone je télécharge l'application sur Google Play ou sur l'App Store, puis j'ajoute Tallende à mes favoris et je choisis si je souhaite activer les notifications pour être alerté des publications de ma commune



- En suivant **le compte Facebook** Mairie de Tallende

- Et bien sûr en lisant **mon magazine Tallende Mag** distribué directement dans ma boîte aux lettres !



état civil

NAISSANCES

- › Ethan David Ribeyre, le 11 janvier 2026
- › Emma Ferreira De Azevedo, le 23 janvier 2026
- › Andréa, Eric, Mathieu Martinez Chomarat, le 25 mars 2026
- › Freya Schmitt, le 5 mai 2026
- › Aaron, Mickaël, Jean Balitout, le 6 mai 2026
- › Romie Poissonnet, le 11 juin 2026
- › Malo Pourplanche, le 7 juillet 2026
- › Adèle, Abby, Séverine Gerphagnon, le 26 juillet 2026

DÉCÈS

- › Monique Achard (épouse Chirain), le 15 février 2026
- › André Meilhac, le 21 avril 2026
- › Ramon Puig, le 7 juin 2026
- › Jacques Pallandre, le 17 juin 2026
- › Maria Donata Cicchiello (épouse Di Leonardo), le 21 juillet 2026

MARIAGES

- › Lauriane Baraou et Romain Fradin, le 4 avril 2026
- › Audrey Favrot et Corentin Maylan, le 25 avril 2026
- › Adelyne Remy et Kevin Fernandes Adao, le 9 mai 2026
- › Marie Lauret et Damien Storneri, le 6 juin 2026
- › Sophie Chadrin et Antoine Lombardy, le 8 août 2026

BIEN VU !

Pour nous, vivre à Tallende et prendre soin de notre environnement commence par être attentif à ce qui nous entoure.

Ne pouvant être partout à toute heure sur le territoire communal, nous sollicitons votre bienveillance pour signaler tout éclairage public défectueux ou hors service.

Bien voir et être vu, une fois la nuit tombée ou au petit matin, est un gage de sécurité pour tous.

Pour ce faire vous pouvez agir en prenant contact avec la mairie via :

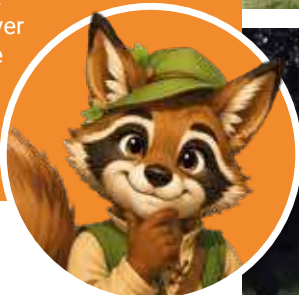
- **Le standard de la mairie** : 04 73 39 78 78 (laisser un message en dehors des heures d'ouverture)
- **Un mail** : accueil.mairie@tallende.fr
- **Un mot dans la boîte aux lettres** de la mairie

LE JEU DES 7 ERREURS DE TALLOU

Cher(s) petit(s) Tallendais(es),

Tallou a besoin de toi ! En se promenant dans la commune, il a remarqué que **7 erreurs** se sont glissées entre deux photos. Ouvre bien les yeux, observe chaque détail et essaie de toutes les retrouver.

À toi de jouer... sauras-tu relever le défi ? Bonne observation et amuse-toi bien avec Tallou !



Solutions :



RECETTE

LA FRICASSÉE DE VOLAILLE À LA FOURME D'AMBERT

Imaginez des morceaux de volaille fondants, enrobés d'une sauce crémeuse délicatement parfumée au vin blanc, rehaussée par le caractère unique de la fourme. Ce mariage crée une harmonie parfaite qui réchauffe les âmes.

Pour cela, il vous faut :

- Un beau poulet fermier
- 1 grande boîte de champignons de Paris coupés (à égoutter)
- Deux oignons : un jaune et un rouge.
- 1/2 litre (au minimum) de crème liquide.
- Beurre
- Farine ou (Maïzena pour une version sans gluten)
- 200 gr de fourme d'Ambert
- 50 cl de vin blanc et pour les plus gourmands du vin blanc type savagnin
- 10 cl d'huile
- Noix de muscade

Préparation :

- ▶ Pelez et ciselez les oignons.
- ▶ Découpez le poulet façon poulet sauté.
- ▶ Salez et poivrez
- ▶ Dans une cocotte, saisissez les morceaux de poulet avec le beurre et l'huile pour que le beurre ne brûle pas.
- ▶ Retirez le poulet et remplacez-le par les oignons. Puis, faites-les revenir.
- ▶ Remettez les morceaux de poulet dans la cocotte.
- ▶ Saupoudrez la farine ou la Maïzena, remuez.
- ▶ Mouillez au vin blanc.

- ▶ Laissez cuire à couvert pendant 20 minutes et laissez réduire.
- ▶ Ajoutez la crème liquide jusqu'à une légère ébullition et incorporez un peu de noix de muscade.
- ▶ Ajoutez la fourme d'Ambert coupée en petits morceaux. Laissez fondre à petit feu.
- ▶ Goûtez et assaisonnez selon votre goût.

Servez avec des frites, des tagliatelles fraîches, du riz ou un légume de votre choix !

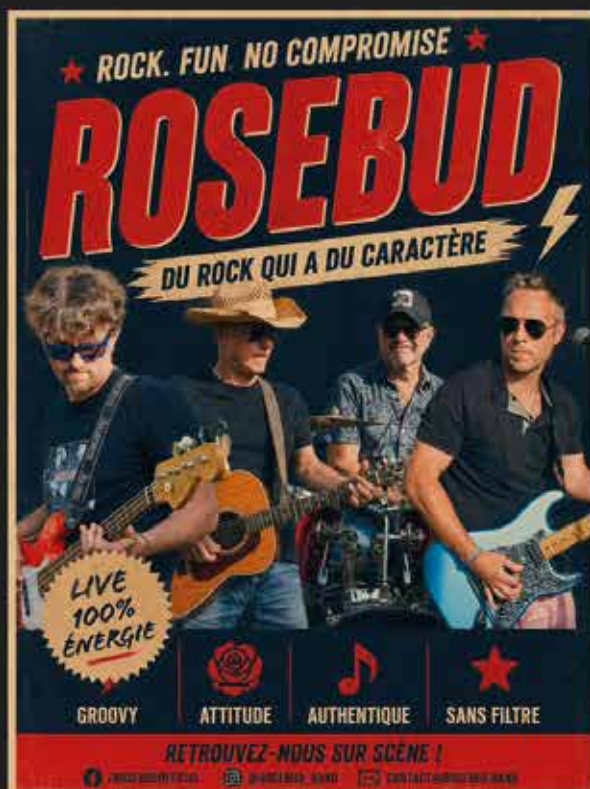




WEEK END DE RENTRÉE

**Stade Jean Tixier
TALLENDE**

**APÉRO CONCERT
VENDREDI 11/09
19H30**



**REPAS CITOYEN
SAMEDI 12/09
12H00**



Scannez ici

